

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 6 avril 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 29, 30 et 31 mars 2016

2016 V 46 Vœu relatif à la place de la Bastille comme centre d'un « quartier expérimental pour la vision ».

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant la délibération 2016 DVD 58 - DEVE - DU – « Réaménagement de sept places parisiennes, de la Bastille, du Panthéon, de la Madeleine, de la Nation, d'Italie, des Fêtes et Gambetta - Approbation du programme de réaménagement » ;

Considérant que le but premier du réaménagement de ces places est de permettre leur appropriation encore plus forte par les piétons ;

Considérant la nécessité d'améliorer encore davantage l'accès aux espaces publics pour les personnes en situation de handicap, notamment les personnes malvoyantes ;

Considérant la volonté de la Ville de Paris de mettre l'innovation au cœur des aménagements des espaces publics sur son territoire ;

Considérant que ces places sont des marqueurs forts de l'identité la Ville de Paris, en France comme partout dans le monde ;

Considérant que le quartier de la Bastille est également celui du Centre Hospitalier National d'Ophtalmologie des Quinze-Vingts, et l'institut de la vision, centre de recherche scientifique dédié à la recherche sur les maladies de l'œil ;

Considérant que la notoriété mondiale de ce quartier dans le domaine de l'ophtalmologie et de la recherche pour améliorer la qualité de vie des personnes malvoyantes est un élément du patrimoine de la ville, que notre municipalité doit mettre en valeur ;

Considérant que ce quartier abrite également la zone PANAMMES (Projets d'Aménagements Nouveaux pour Améliorer l'Accessibilité des Malvoyants, Malentendants Et Sourds sur la période) depuis 2009, zone d'expérimentation pour les aménagements de l'espace public novateurs pour les malvoyants ;

Sur proposition de M. Nicolas BONNET-OULALDJ et des élu-e-s du groupe Communiste – Front de Gauche,

Émet le vœu que :

- la Ville de Paris consacre le périmètre de la place de la Bastille, en intégrant un itinéraire menant au Centre Hospitalier National d'Ophthalmologie des Quinze-Vingts, comme « quartier expérimental pour la vision »,
- le réaménagement de la place incarne cette spécificité, en incorporant dans son projet l'installation d'équipements novateurs pour améliorer l'accès des malvoyants.